



Bolton-Est

Une séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 5^e jour du mois d'août de l'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE** à 19 h.

Sont présents :

Vinciane Peeters	Mairesse	
Marco Legault	Conseiller	siège no 1
Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Elaine Thivierge	Conseillère	siège no 3
Pierre Lemay	Conseiller	siège no 4
Alain Déry	Conseiller	siège no 6

Est absent :

Charles Chateauvert	Conseiller	siège no 5
---------------------	------------	------------

Les élus présents FORMANT QUORUM sous la présidence de la Mairesse, Mme Vinciane Peeters.

Assiste également à la séance, le Greffier-trésorier adjoint, M. Jean - Philippe Primeau conformément aux dispositions du *Code municipal*.

La séance du conseil se déroule en visioconférence en direct avec une période de question ouverte aux citoyens.

Il y avait 8 citoyens dans l'assistance virtuelle et en personne.

1. Ouverture de la séance ordinaire et nomination d'un Greffier-trésorier pour la séance.

Mme Vinciane Peeters, Mairesse, déclare l'ouverture de la séance ordinaire à 19h00.

2024-08-5163

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE LEMAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE M. Jean-Philippe Primeau soit nommé à titre de Greffier-trésorier pour la séance ordinaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

2024-08-5164

IL EST PROPOSÉ PAR : MARCO LEGAULT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté



N° de résolution
ou annotation

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 2 juillet 2024
4. Comités
 - 4.1. **Comité sur les communications** – Mme Elaine Thivierge donne le compte rendu
 - 4.2. **Comité ressources humaines** – M. Pierre Lemay donne le compte rendu
 - 4.3. **Comité sécurité publique** – M. Pierre Piché donne le compte rendu
5. Loisirs – Culture – Communautaire
 - 5.1. **Comité culturel** – M. Alain Déry donne le compte rendu
 - 5.2. **Comité développement communautaire** – M. Pierre Lemay donne le compte rendu
6. Environnement
 - 6.1. **CCE** – Mme Elaine Thivierge donne le compte rendu
 - 6.2. **Résolution d'intérêt** – Modernisation du réseau de stations de lavage et de mise à l'eau des embarcations à l'échelle de la MRC
7. Urbanisme et développement
 - 7.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 7.2. **CCU** – M. Charles Chateauvert donne le compte rendu
 - 7.3. **Avis de motion** – Règlement numéro RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre
8. Rapport financier
 - 8.1. **Comptes payés**
 - 8.2. **Comptes à payer**
9. Rapport de la mairesse
 - 9.1. **Communication avec les citoyens**
10. Rapport de la MRC Memphrémagog
 - 10.1. **Rencontre mensuelle**
11. Infrastructures et voirie
 - 11.1. **Comité d'infrastructure et de voirie** – M. Marco Legault donne le compte rendu
 - 11.2. **Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)** – Reddition de compte
12. Administration
 - 12.1. Dépôt de la correspondance
 - 12.2. **Octroi de contrat** – Inspection municipale firme APUR
 - 12.3. **Renouvellement assurance collective 2024**
13. Varia



N° de résolution
ou annotation

2024-08-5165

14. Période de questions

15. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 2 juillet 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR : ELAINE THIVIERGE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Comités

4.1. **Comité sur les communications** – Aucun comité

4.2. **Comité ressources humaines** – Aucun comité

4.3. **Comité sécurité publique** – M. Pierre Piché donne le compte rendu

5. Loisirs – Culture – Communautaire

5.1. **Comité culturel** – M. Alain Déry donne le compte rendu

5.2. **Comité développement communautaire** – M. Pierre Lemay donne le compte rendu

6. Environnement

6.1. **CCE** – Aucun comité

6.2. **Résolution d'intérêt** – Modernisation du réseau de stations de lavage et de mise à l'eau des embarcations à l'échelle de la MRC

CONSIDÉRANT QUE plusieurs plans d'eau de la MRC de Memphrémagog possèdent des installations de mise à l'eau ou des stations de lavage des embarcations;

CONSIDÉRANT QU'une interopérabilité entre les stations de lavage et les descentes de mise à l'eau à l'échelle de la MRC optimiserait le réseau et faciliterait la compréhension pour les usagers tout en contribuant à une meilleure protection des plans d'eau;

CONSIDÉRANT QU'en 2023, le conseil de la MRC a octroyé un mandat portant sur l'évaluation des stations existantes et des descentes de mise à l'eau ainsi que l'analyse des besoins et de l'optimisation du réseau à l'échelle



N° de résolution
ou annotation

MRC afin d'alimenter les réflexions entourant la modernisation du réseau de stations de lavage;

CONSIDÉRANT QU'en 2024, le conseil de la MRC a octroyé un second mandat consistant à estimer les coûts d'avant-projets des travaux civils pour la modernisation du réseau de stations de lavage et des installations de mise à l'eau existantes afin de fournir des données concrètes aux municipalités leur permettant de se positionner à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE la modernisation du réseau de stations de lavage dans la MRC par une intégration d'une formule libre-service et de guérites levantes automatisées aux descentes de mises à l'eau aurait plusieurs avantages;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en développement durable de la MRC a recommandé au conseil de la MRC de poursuivre les réflexions entourant les modalités de réalisation de ce projet et qu'il y a lieu, dans ce contexte, de connaître la position des municipalités locales à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5166

**IL EST PROPOSÉ PAR : ELAINE THIVIERGE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité de Bolton-Est signifie son intérêt à participer à la réflexion et aux discussions menant à la modernisation du réseau de stations de lavage des embarcations à l'échelle de la MRC par une intégration d'une formule libre-service et de guérites levantes automatisées aux descentes de mises à l'eau;

QU'une copie de la résolution soit transmise à la MRC.

ADOPTÉE

7. Urbanisme et développement

7.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Le Greffier-trésorier adjoint, M. Jean-Philippe Primeau, dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment du mois courant.

7.2. CCU – M. Charles Chateauvert donne le compte rendu

7.3. Avis de motion – Règlement numéro RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre

L'AVIS est donné par le conseiller Pierre Piché qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro RU 2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.



N° de résolution
ou annotation

La loi prévoit que dorénavant, le dépôt du règlement se fait en même temps que l'adoption de l'avis de motion et que la consultation est disponible aux citoyens sur le site Internet de la Municipalité de Bolton-Est au <http://boltonest.ca>.

Une copie du Règlement numéro RU 2024-01 est déposée au conseil.

DÉPOSÉE

8. Rapport financier

8.1. Comptes payés

Le Greffier-trésorier adjoint, M. Jean-Philippe Primeau, dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conformément au règlement numéro 2022-404 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et la copie de cette liste a été déposée dans la filière *SharePoint* disponible aux membres du Conseil.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles est de 160 459, 60\$ le montant des salaires est de 55 911,55\$ et que le total de ces dépenses du mois s'élève à 216 451,15 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5167

**IL EST PROPOSÉ PAR : MARCO LEGAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le Conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont une copie est gardée en dossier.

ADOPTÉE

8.2. Comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 267 693,47\$;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5168

**IL EST PROPOSÉ PAR : ELAINE THIVIERGE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le Conseil approuve la liste des comptes à payer pour le mois courant dont une copie est gardée en dossier.

ADOPTÉE

9. Rapport de la mairesse

9.1. Communication avec les citoyens



N° de résolution
ou annotation

La Mairesse, Mme Vinciane Peeters, donne le compte rendu des communications avec les citoyens.

10. Rapport de la MRC Memphrémagog

10.1. Rencontre mensuelle

La Mairesse, Mme Vinciane Peeters, donne le compte rendu de la rencontre mensuelle.

11. Infrastructures et voirie

11.1. Comité d'infrastructure et de voirie – M. Marco Legault donne le compte rendu

11.2 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – Reddition de compte

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit compléter une reddition de compte final pour l'obtention de la contribution dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide des modalités 2022-2025 du PAFFSR;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Transports et de la mobilité durable;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5169

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité entérine et confirme la réalisation des achats visés par la reddition de compte finale au montant de 17 626,00\$ pour l'ajout de radar pédagogique sur le territoire de Bolton-Est dans le cadre du programme PAFFSR.

ADOPTÉE

12. Administration

12.1. Dépôt de la correspondance

Le Greffier-trésorier adjoint, M. Jean-Philippe Primeau, dépose la liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier. La correspondance peut être consultée au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés



N° de résolution
ou annotation

pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

12.2 Octroi de contrat – Inspection municipale firme APUR

CONSIDÉRANT QUE Urbatek a mentionné à la Municipalité ne plus être en mesure d’offrir le service;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Est désire avoir un service de soutien en inspection municipale selon les besoins de mentorat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Est à reçu l’offre de service 2407-099, de la firme Apur créatif, pour un service de soutien à l’inspection municipale;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5170

**IL EST PROPOSÉ PAR : ALAIN DÉRY
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE le Conseil accepte l’offre de service de soutien d’inspection municipale à la firme Apur créatif, pour la prise en charge de dossier relatif à l’inspection municipale en bâtiment pour l’année 2024.

ADOPTÉE

12.3. Renouvellement assurance collective 2024

CONSIDÉRANT QUE la prime d’assurances collectives avec Desjardins assurances vient à échéance le 31 août 2024;

CONSIDÉRANT QUE Ellipse Services Financiers a transmis à la Municipalité les coûts du renouvellement de la prime applicable pour 12 mois, la municipalité désire procéder au renouvellement et elle s’engage à en respecter les conditions;

CONSIDÉRANT QUE la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE,

2024-08-5171

**IL EST PROPOSÉ PAR : MARCO LEGAULT
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité renouvelle le contrat d’assurances collectives avec Desjardins assurances pour une période de 12 mois, entrant en vigueur le 1^{er} septembre 2024, en conservant les mêmes couvertures;

QUE la Municipalité autorise Desjardins assurances et ses mandataires de Ellipse Services Financiers à avoir accès à son dossier d’assurances



N° de résolution
ou annotation

collectives auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité accorde à Desjardins assurances, et ses mandataires désignés (actuellement Ellipse Services Financiers) le mandat d'agir à titre d'expert-conseil et courtier exclusif en assurances collectives et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurances collectives;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de Desjardins assurances de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre.

ADOPTÉE

13. Varia

14. Période de questions

La période de questions en visioconférence et en personne débute à 19h30 et se termine à 19h55

Les sujets discutés sont :

- Clause au contrat de déneigement (rechargement granulaire);
- Montant achat des racks à vélo;
- Problématique de Stationnement (producteur rue Terrio);
- Nivelage sur Baker Pond provoquer des amas de roche au début des glissières;
- Fossé sur la rue Baker Pond (dangereux l'hiver);
- Hydro-Québec nouvelle ligne électrique;
- Comment avons-nous trouvé la firme Apur;
- Le développement du projet de la sablière

15. Levée de la séance

2024-08-5172

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE LEMAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités.
Il est 20h55

Vinciane Peeters
Mairesse

Jean-Philippe Primeau
Greffier-trésorier adjoint



N° de résolution
ou annotation

Je, Vinciane Peeters, Mairesse de la Municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.